



## LES VOIES ARTIFICIELLES (2003)

*D'après un texte de Herbert Hallenstein paru dans "Wild und Hund" en septembre 2003, traduit de l'allemand et commenté par Robert Brand.*

**Le règlement des épreuves de recherche au sang sur pistes artificielles en Allemagne prévoit l'utilisation d'un maximum de 25cl de sang sur une distance de 1000m.**

La pose peut s'effectuer par tamponnage ou projection. Herbert HALLENSTEIN doute de l'efficacité de cette méthode pour vérifier l'aptitude de nos chiens à la recherche au naturel. Il met en cause les pistes de 20 heures et 40 heures, posées pour l'occasion des épreuves.

*« En réalité, on ne peut employer le terme de piste ou de voie. Seule demeure la piste de l'homme, caractérisée par la présence de plus ou moins d'acide butyrique, en fonction de la durée pendant laquelle le poseur a porté ses chaussures ou bottes. Il reste également le sang de pose qui, au bout de 40 heures, s'est décomposé bactériologiquement au point de dégager une odeur très forte et pénétrante.*

*C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons plus parler de "scent " (\*) mais de "sang puant". Ces erreurs d'analyse sont à l'origine d'une certaine confusion lors de la plupart des épreuves de recherche.*

*La piste, qu'elle soit tamponnée ou projetée, est posée par l'homme. Et pourtant, l'odeur qu'il dégage est tout simplement ignorée (il est fait abstraction de l'odeur que l'homme dégage). Le chien, lui, ne peut l'ignorer. En effet, la "voie humaine" (l'odeur humaine) irrite le chien. Dans chaque empreinte laissée par le pied du poseur, la "voie humaine" est matérialisée par des billions de molécules olfactives. Même en portant des chaussures en cuir, à chaque pas, des milliards de molécules d'acide butyrique sont transmises au sol. L'odeur du pied de l'homme traverse le caoutchouc des bottes neuves au bout de seulement 8 minutes.*

*Au bout de 38 heures, un morceau de caoutchouc de 2mm d'épaisseur est imbibé des odeurs de la transpiration, telle une éponge.*

*Le chien les sent avec facilité. Des tests ont démontré que le chien possède un odorat beaucoup plus développé que l'homme. En transpirant, l'homme et les animaux dégagent de l'acide butyrique. Un seul gramme contient des billions de molécules. Aussi bien sur la piste de 24 heures, où le sang commence à se décomposer, que sur la "piste puante" de 40 heures, le chien travaille l'odeur du poseur.*

**De telles "pistes de sang" ne correspondent pas aux situations que nous rencontrons sur le terrain, dans l'exercice de la recherche. Nous travaillons dans l'abstrait.**



*L'odeur humaine et animale est composée d'un mélange d'une multitude de substances apparentées aux acides gras possédant chacune leur propre empreinte olfactive. Dans la trace, celles-ci s'évaporent plus ou moins rapidement. Au bout de quelques secondes, "la marque" olfactive d'une empreinte est changeante, de telle sorte que le chien, en parcourant la voie sur une vingtaine de mètre, est capable de déterminer la direction de fuite d'un animal ou d'un être humain. Cet exemple nous prouve que le chien possède un odorat très développé.*

*Dès les années cinquante, le professeur W. NEUHAUS, de l'Université d'ERLAXGEN, a étayé cette thèse scientifiquement. Elle enlève toute légitimité à la méthode d'entraînement et d'évaluation de nos chiens de rouge (pose de la piste avec du sang).*

*Le chien est capable de différencier d'une manière surprenante les différentes odeurs. Savoir identifier et discerner les différentes odeurs d'une voie isolée d'un ongulé constitue le nec plus ultra pour un chien de rouge confirmé.*

*Par conséquent, seul l'emploi de sabots frais provenant d'un gibier mort au bout d'une distance de fuite très courte, ou abattu lors d'une battue, permet de reconstituer une piste d'exercice ou d'épreuve proche du naturel.*

*Au naturel, la poussée d'adrénaline émet, au travers des sabots, le "sentiment de peur" qui signale au chien sa proie. Ce n'est pas la présence de sang, mais bien ce "sentiment de peur" (scent) dégagé par la voie froide qui passionne et motive le chien de rouge.*

*Pour les semelles traceuses, nous emploierons des sabots de cerf, de daim ou de sanglier, qui ne serviront qu'une seule fois. Excepté l'entraînement sur la voie saine et froide d'un sanglier, daim ou cerf, il n'y a pas d'autres alternatives à la semelle traceuse.*

*Les avantages sont évidents : motivation persistante du chien, apprentissage de l'entraînement à la fidélité de la voie, reproduction naturelle de la voie (empreintes), sentiment individuel. Il faut absolument modifier nos méthodes d'éducation et le règlement des épreuves qui actuellement ne servent pas la cause de la recherche ».*

(\*) scent = senteur / odeur

### **Commentaires de Bertrand Bickel (Juge CFCRHB) – 15 septembre 2003 :**

Faisons abstraction des divergences d'avis sur la nature des odeurs qui permettent la progression du chien de rouge et essayons d'analyser les diverses méthodes d'éducation du futur chien de sang ainsi que les règlements des différentes épreuves.

Les deux sont d'ailleurs intimement liés, dans la mesure où le conducteur qui présente son chien à une épreuve l'entraînera dans des conditions proches de celles qu'il retrouvera le jour de l'examen.

Le but des épreuves multiraces de recherche gérées par la SCC est de détecter, à la suite d'un examen de pistage artificiel ou naturel, les chiens de race particulièrement doués et aptes à cette discipline, susceptibles d'être signalés aux utilisateurs - chasseurs et éleveurs.



Les exercices qui composent le TAN organisé par le CFCRHB sont destinés à contrôler les aptitudes innées du jeune chien et sa valeur génétique en tant que futur reproducteur. A première vue, pas de différence notable. Dans la pratique cependant, les différences sont fondamentales.

Pour avoir présenté son chien aux deux épreuves, chacun de nous en a fait le constat.

***Dans la pratique, quelles sont les principales aptitudes et qualités que doivent posséder nos chiens pour obtenir un maximum d'efficacité dans leurs interventions ?***

- savoir différencier la voie d'un animal blessé de celle d'un animal sain,
- être absolument fidèle à la voie de l'animal blessé qu'ils recherchent, aussi longtemps que leur odorat leur permet de la capter.

La fidélité à la voie peut s'obtenir en s'exerçant sur :

- la voie saine et froide d'un animal isolé et reconnu,
- une piste de sang posée par l'homme (qu'elle soit tamponnée ou projetée),
- une piste posée au moyen de semelles traceuses avec des pieds d'ongulés,
- une piste d'un humain isolé (cas des chiens "policiers" ou des épreuves de pistage).

Dans les points 1, 2 et 4, le chien apprendra certes à suivre et à garder la même voie, mais son conducteur ne saura pas lui donner la possibilité de "sentir" la différence entre la voie d'un gibier blessé et celle d'un animal sain. Et pourtant, dans la pratique, cette aptitude est fondamentale : en situation de contrôle de tir, le chien doit pouvoir nous signaler, le plus rapidement possible, si l'animal est réellement blessé ou manqué, et doit refuser de suivre la voie de l'animal sain.

Le conducteur qui suit son chien sans pouvoir le lire pour finalement affirmer au chasseur qu'en absence d'indice, l'animal n'est pas blessé, manque de crédibilité devant ce dernier. Certes, nos chiens ne sont pas infailibles et il nous arrivera toujours de nous faire embarquer par notre compagnon. Cela doit pourtant rester l'exception.

Quoi de plus naturel pour créancer le chien que l'entraînement sur une piste posée "dans les règles de l'Art" à la semelle traceuse ?

Sur le terrain, les cas où le chasseur est capable de localiser l'Anschuss et de nous montrer d'éventuels indices ne sont pas les plus nombreux. Là aussi, l'entraînement du jeune chien à la quête est fondamental. Mettre le candidat, lors d'une épreuve, dans une situation idéale en lui montrant les indices et la distance de fuite de l'animal, ne le motivera pas forcément à exercer son chien à la quête.



Il faut absolument que nos épreuves de recherche et par là même, nos méthodes d'entraînement, reproduisent le plus fidèlement possible les situations que nous rencontrons dans les pratique de la recherche.

Leur but légitime doit être de tester les aptitudes de nos chiens dans la pratique de la recherche du grand gibier blessé et, par extension, de former des tandems chien - conducteur efficaces.

Un autre numéro de la même revue "*Wild und Hund*" également paru en 2003 développe largement le thème de la recherche au sang. Nous y apprenons, entre autre, que le règlement des épreuves en Allemagne a évolué et que désormais les pistes doivent être exclusivement posées à l'aide de semelles traceuses. En voici les principaux extraits :

- Les pistes seront posées à l'aide de semelles traceuses qui devront être conçues de telle manière à ce que les chaussures du poseur n'entrent pas en contact avec le sol. Les sabots devant être frais (ou congelés à l'état frais) et provenir d'une même espèce. Les sabots utilisés dans la même paire de semelles devront provenir du même animal. Elles n'auront pas le droit de servir pour une autre épreuve. Le règlement de l'épreuve devra préciser l'espèce du gibier sur lequel les sabots ont été prélevés.
- Pour la pose des pistes, il sera uniquement utilisé du sang d'ongulés. Le sang et les sabots utilisés pour l'épreuve proviendront de la même espèce. Ils devront, si possible (\*), être prélevés sur l'animal posé en bout de piste.
- Pour chaque piste, d'une longueur minimale de 1000 m, un maximum de 10 cl de sang est autorisé.
- L'additif de produit chimique pour la conservation du sang est interdit.
- L'emploi de sang congelé à l'état frais est autorisé.

Pour le reste, (tracé, longueur, reposes, crochets, temps de pose, etc...), la réglementation des épreuves organisées en Allemagne ne diffère guère de celle des épreuves multiraces Françaises.